sérieux. Après ces examens, les parents reçoivent des builetins qui leur font connaître la conduite, l'application et le succès de leurs enfants.

XVII.—L'année scolaire se divise, pour les paiements, en quatre quartiers: le premier, du jour de l'entrée au 15 novembre : le second, du 15 novembre au 1er février ; le troisième, du 1er février au 15 avril ; le quatrième, du 15 avril au jour de la sortie.

XVIII.—Pour les externes du Cours Classique et du Cours Commercial, ainsi que pour les quart-pensionnaires, il n'y a pas de déduction ou de remise pour une absence moindre qu'un quartier. Pour les pensionnaires, il n'y a déduction ou remise qu'après 15 jours consécutifs d'absence; ceux qui entrent après le commencement du premier quartier, sont soumis à la même règle.

XIX.—Aucun élève qui aurait des arrérages envers le Séminaire ne pourra être admis à recommencer une nouvelle année sans les payer ou sans donner des garanties convenables de paiement.

L'intérêt sera exigible sur tous les arrérages.

PRIX POUR L'ANNÉE SCOLAIRE.

XX -Pour les ponsionneires (
XX.—Pour les pensionnaires (enseignement compris)	\$100	00	
Four les quart-pensionnaires (enseignement compris)	30	00	
Pour les externes du Cours Classique et du Cours Com-	30	00	
margial Cours Classique et du Cours Com-	1		
mercial	10	00	
Les externes du Cours Commercial dont les parents ne			
resident pas dans la ville ou la paroisse de Nicolet.			
paient	94	00	
Pour un lit garni		4	
Pour une couchette - 1	8	00	
Pour une couchette seule	1	00	
Pour matelas et oreillers	9	00	
2 2 333700 2 33 33 33 33 33 33 33 33 33 33 33 33 3	-	oo	
MUSIQUE INSTRUMENTALE.			
1º Piano (enseignement et usage)	10	00	
90 Violon (ensoignement)	7.	00 -	
2º Violon (enseignement)	16	00	
Usage de la Bibliothèque pour livres de lecture	0	50	
	U	.,,	

XXI.-

XXII,aux mêm
Séminaire
des maiso
soumis à
demi-heux

XXIII.ou la par ternes au

XXIV. les parent mois.

XXV. du Sémina et de 35c. p

Dans le précautions hôpital ext soins de pe est de 40c. 1 de nuit, le p

XXVI.—

XXVII.—
l'ouverture
pas retarder
cause des gr
d'études. (Vo